

L'EMPLOI DE LA PROPOSITION SUBORDONNÉE DANS LE FRANÇAIS IVOIRIEN

GNAMIAN Bi Eric Arnaud

Assistant au Département des Arts et Lettres,

Section des Lettres Modernes

École Normale Supérieure d'Abidjan

e. mail : gnamb@yahoo.fr

cel : 05 73 09 83 / 08 13 10 37

Résumé

Legs de la colonisation, le français est devenu en Côte d'Ivoire une langue ivoirienne. Les Ivoiriens l'ont approprié à l'expression d'une culture ivoirienne. Cette appropriation revêt différentes formes dont la proposition subordonnée. L'emploi de cette forme cohabite avec le français standard.

Mots-clés : proposition subordonnée, distorsion, appropriation, syntaxe, sémantique.

Abstract

A legacy from colonization, French language in Côte d'Ivoire is now identified as an Ivorian language as Ivorians have incorporated it into their culture. This is done throughout several aspects of which the subordinate clause. This specific use cohabits with formal French.

Key Words: subordinate clause, distortion, adoption, syntax, semantics.

INTRODUCTION

Nos investigations dans les milieux scolaire, universitaire et les autres secteurs d'activités où se pratique le français en Côte d'Ivoire nous ont permis de faire ce constat : il se développe de plus en plus un parler français spécifique à la Côte d'Ivoire, ce parler cohabitant avec le français standard, le français normé. La spécificité ivoirienne du français est consécutive de l'appropriation de cette langue par les Ivoiriens depuis la colonisation : ils ont leurs propres règles du français pour exprimer leur vécu quotidien, leurs sentiments ; ils vivent et sentent cette langue. Cette spécificité se manifeste par des expressions de formes, des formes phrastiques qui s'érigent contre la norme du français tel qu'il est enseigné dans les collèges, lycées et universités.

Le but de cet article est de traiter de l'un des aspects de ce parler ivoirien du français : l'emploi de la proposition subordonnée. L'itinéraire suivi ici pour traiter la question est le suivant :

- l'appropriation du français par les Ivoiriens ;
- la spécificité ivoirienne par la proposition subordonnée ;
- de la forme endogène à la norme.

1- L'appropriation du français par les Ivoiriens

Nous notons une spécificité propre aux Ivoiriens dans la pratique de la langue française. Cette situation est tributaire de ce que les Ivoiriens se sont approprié le français. Cette appropriation se traduit par deux faits :

- le français, langue étrangère et seconde comme langue maternelle ;
- le français comme sentiments, comme vécu quotidien des Ivoiriens.

1- Le statut du français en Côte d'Ivoire

Selon les études faites sur le français en Côte d'Ivoire par les chercheurs à l'Institut de Langue Appliquée (ILA), notamment celle de François Assi ADAPO, qui a consacré Le français, langue ivoirienne¹, le français a un double statut :

¹ François Assi ADOPO, *Le Français, langue ivoirienne*, Publications ISSN 1997-7840, janvier 2008.

- le statut de langue première ou maternelle comme le confirment Jean-Pierre CUQ et Isabelle GRUCA quand ils affirment « on appelle couramment langue maternelle la première langue qui s'impose à chacun.»²

Le français reste donc une langue maternelle pour une partie importante de la population ivoirienne, précisément les zones urbaines et périurbaines, du fait de l'école et les villes ;

- le statut de langue seconde quand ces deux auteurs la définissent comme l'ensemble des situations d'appropriation du français, notamment dans les régions du monde où le français tout en étant pas la langue maternelle de la plupart de la population, n'est pas une langue étrangère comme les autres, que ce soit pour des règles statutaires ou sociales.»³

1-2- Le français comme sentiments, comme vécu quotidien des Ivoiriens

Les Ivoiriens s'approprient le français. Le faisant, ils le prennent comme le moyen d'expression de leurs sentiments, de leur vécu quotidien. Pour ce faire, ils font fi de toute prescription grammaticale pour s'exprimer. L'Ivoirien dira ceci: «je dis, je fais" pour dire "je dis que je fais " ou " quand je dis je fais". La faute qui est une faute de juxtaposition (je dis, je fais), n'est pas considérée par l'Ivoirien comme une faute. Ce fait est une pratique courante dans une rédaction écrite ou devant un auditoire de niveau surveillé. Or, conformément à la norme, c'est une faute qui met en péril les normes du français standard.

Dans le même ordre d'idées, Lafage (1996 : 598) définit l'appropriation du français par les Ivoiriens comme « L'assimilation et l'adaptation de cette langue aux besoins de l'expression d'une pensée ivoirienne par les locuteurs qui adoptent comme vecteur fréquent de communication. »⁴

Le français est donc l'objet d'un usage spécifiquement ivoirien.

Mais ce particularisme ivoirien coexiste avec le français standard. Il convient de l'exposer afin d'y remédier.

²⁻³ Jean-Pierre CUQ et Isabelle GRUCA, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, éd. Presse universitaire de Grenoble, Grenoble, 2003, pp 90-93, 94-95.

⁴ Suzanne Lafage (1996) utilise le terme "appropriation" pour exprimer la transformation de cette langue du fait de son usage local. Et cette transformation entraîne nécessairement des distorsions.

2- La spécificité ivoirienne par la proposition subordonnée

Selon Robert GALISSON et Daniel COSTE (1976 : 449), la proposition est une « Unité syntaxique construite autour d'un verbe, et qui peut être soit une phrase simple (proposition indépendante), soit un élément de phrase complexe (proposition principale, subordonnée).»⁵

Une proposition est dite subordonnée lorsqu'elle est imbriquée dans une phrase complexe d'où elle dépend d'une autre (proposition principale) : elle dit qu'elle va venir ("elle dit" est la proposition principale quand "elle va venir" est la proposition subordonnée. La relative, la complétive et la circonstancielle sont les trois catégories de propositions subordonnées.

2-1- Proposition subordonnée relative du français ivoirien

La proposition subordonnée relative, appelée la relative, est une proposition subordonnée introduite par un pronom relatif simple (qui, que, dont, où...) ou par un pronom relatif composé (à qui, auquel, à laquelle, lesquels, etc.) qui la relie à son antécédent. Et l'antécédent est le nom ou pronom relatif ou bien le syntagme nominal qui précède un relatif ou une proposition auquel ou à laquelle ce dernier se rapporte (l'endroit qui convient à eux, ou l'endroit dont je parle ou bien l'endroit où elle vit). Dans ces différentes phrases, "endroit" est l'antécédent. Il est relié aux autres constituants par les pronoms relatifs. D'où l'importance des pronoms relatifs, connecteurs ou éléments de "ligature syntaxique" dans la formation d'une proposition relative. Les relatives sont de deux types : la relative déterminative (qui détermine la proposition principale. Sans elle, celle-ci n'est pas clairement indiquée ou désignée : la villa que nous avons achetée est belle. "Que nous avons acheté", la proposition relative déterminative indique de quelle villa il s'agit et ainsi donne un sens à la proposition principale "la villa est belle") ; et la relative explicative qui ne donne qu'une simple explication sur la proposition principale : les voisins, qui surveillaient la porte de Kino étaient habillés en rouge. " Qui surveillaient la porte de Kino", la relative explicative porte une simple explication dans la phrase. Parce que la principale information est : " les voisins étaient habillés en rouge ".

Cet exposé nous permet d'envisager le particularisme du français ivoirien.

⁵ Robert GALISSON et Daniel COSTE, *Dictionnaire de didactique des langues*, éd. Hachette Paris, 1976, p449

En effet, le français ivoirien a ses propres règles de fonctionnement. A l'aide de quelques exemples dans le cas suivant de la proposition subordonnée relative, nous l'illustrons.

(1) - L'homme je parle arrive (l'homme dont je parle arrive).

(2) - L'objet je tiens est léger (l'objet que je tiens est léger)

(3) - La femme je m'adresse ne m'écoute pas (La femme à qui je m'adresse ne m'écoute pas).

(4) - Le lieu je travaille est inondé (le lieu où je travaille est inondé).

Ces exemples se caractérisent par l'absence de pronoms relatifs dans les phrases.

2-2- Proposition subordonnée complétive du français ivoirien

La proposition subordonnée complétive a trois composantes :

- la proposition subordonnée conjonctive ;
- la proposition subordonnée interrogative indirecte ;
- la proposition subordonnée infinitive.

2-2-1- Proposition subordonnée conjonctive du français ivoirien

Appelée également la conjonctive, elle est généralement introduite par une conjonction de subordination "que" ou par les locutions (à ce que, de ce que, en ce que...) et complète la plupart du temps le verbe de la proposition principale, comme le ferait un syntagme nominal complément d'objet. Elle fait partie du groupe verbal. Dans la phrase "je souhaite qu'elle parte", "qu'elle parte" est la subordonnée conjonctive. En voici les exemples du français ivoirien :

- je dis, j'ai faim (Je dis que j'ai faim) ;
- il dit, il va venir (il dit qu'il va venir) ;
- elle sait, elle va échouer (elle sait qu'elle va échouer) ;
- elle demande, son père la respecte (elle demande que son père la respecte).

Ici également, aucun connecteur (conjonction de subordination) ne relie la proposition principale à la subordonnée.

2-2-2- Proposition subordonnée interrogative indirecte du français ivoirien

Elle est une proposition subordonnée introduite par un mot interrogatif (qui, quand, comment, combien, où, lequel, que...) et qui dépend d'un verbe principal exprimant une

interrogation implicite ou explicite (demander, se demander, dire...). "Qui va l'aider à sortir de la crise" est la proposition subordonnée interrogative indirecte de la phrase "je me demande qui va l'aider à sortir de la crise".

La particularité ivoirienne consiste à ponctuer les phrases comportant la proposition subordonnée interrogative par un point d'interrogation ou par une inversion du sujet de la phrase alors que les verbes employés du genre "dire", "demander", impliquent implicitement l'interrogation :

- (1) elle se demande comment va-t-elle faire ? (elle se demande comment elle va faire.);
- (2) nous volons savoir combien coûte cet objet ? (nous volons savoir combien cet objet coûte).

En outre, il ya des cas où les verbes impliquant une interrogation implicite sont omis :

- (1) comment il va sortir de la crise ? (je me demande comment il va sortir de la crise) ;
- (2) combien cette voiture coûte ? (je veux savoir combien cette voiture coûte).

Dans ces cas, les verbes "me demande" et "veux savoir" sont omis.

Une fois de plus, le français ivoirien par le truchement de ces exemples diffère du français standard du point de vue de la syntaxe.

2- 2-3- Proposition subordonnée infinitive du français ivoirien

Elle a pour noyau un verbe à l'infinitif dont le sujet est distinct de celui du verbe de la proposition principale. Dans la phrase "on entend les oiseaux chanter", "les oiseaux chanter" est la proposition subordonnée infinitive. Les Ivoiriens possèdent leur proposition subordonnée infinitive. Nous l'illustrons par ces exemples :

- (1) - je vois qu'elle vient (je la vois venir) ;
- (2) - j'entends que les oiseaux chantent (j'entends les oiseaux chanter) ;
- (3) - nous voyons qu'elle marche (nous la voyons marcher) ;
- (4) - j'ai vu qu'elle a mangé (je l'ai vue manger)
- (5) - je voyais qu'ils étaient tombés (je les voyais tomber).

Dans ces exemples, la proposition subordonnée infinitive est remplacée par une complétive du français ivoirien (je vois qu'elle vient).

2-3- Proposition subordonnée circonstancielle du français ivoirien

La subordonnée circonstancielle a huit composantes : la circonstancielle de but, de cause, de comparaison, de concession, de condition, de conséquence, de temps, de participe ou participiale.

Elles se recoupent en un point, elles sont introduites par une conjonction de subordination ou une locution conjonctive sauf le cas de la participiale, ce sont :

- la circonstancielle de but, appelée finale, indique dans quelle intention s'effectue l'action par le verbe de la principale (il se bat pour que ses étudiants soient boursiers. "Pour que ses étudiants soient boursiers" est la circonstancielle de but) ;
- la circonstancielle de cause ou causale, indique pourquoi, pour quel (s) motif (s) s'effectue l'action exprimée par le verbe de la principale (il est absent parce qu'il est malade. "parce qu'il est malade" est la circonstancielle de cause) ;
- la circonstancielle de comparaison, appelée comparative, marque un rapport de comparaison avec le fait exprimé par le verbe de la principale (elle a agi comme agirait un homme. "Comme agirait un homme" est la circonstancielle de comparaison) ;
- la circonstancielle de concession ou concessive, marque une opposition avec le fait exprimé par le verbe de la principale (il sortira quoiqu'il pleuve. "Quoiqu'il pleuve" est la circonstancielle de concession) ;
- la circonstancielle de condition ou conditionnelle, indique à quelle condition se fait l'action exprimée par le verbe de la principale (nous terminerons le programme s'il n'y a pas grève. "S'il n'y a pas grève" est la circonstancielle de condition) ;
- la circonstancielle de conséquence ou consécutive, indique le résultat de l'action exprimée par le verbe de la principale (elle est malade si bien qu'elle est absente " Si bien qu'elle est absente " est la circonstancielle de conséquence) ;
- la circonstancielle de temps, appelée temporelle, indique si l'action exprimée par le verbe de la principale est postposée ou antéposée à son verbe (on lui annoncera la nouvelle lorsqu'il viendra. " Lorsqu'il viendra" est la circonstancielle de temps) ;
- la circonstancielle participiale, a pour noyau un verbe au participe présent ou passé dont le sujet est distinct de celui du verbe de la principale (la fête terminée, on peut rentrer à la maison ou le soleil se levant, ils décidèrent d'arrêter le travail. "la fête terminée" et "le soleil se levant" sont des circonstancielles participiales).

Après l'exposé des propositions subordonnées circonstancielles, nous présentons les équivalences des phrases qui ont servi d'exemple. Au nombre de huit (08), ces phrases mettent en relief la subordonnée circonstancielle du français ivoirien :

- (1) - il veut que ses étudiants soient boursiers donc il se bat (il se bat pour que ses étudiants soient boursiers). "Donc il se bat" est la consécutive ;
- (2) - il est malade, il est absent ou il est malade donc il est absent (il est absent parce qu'il est malade). "Donc il est absent" est la causale ;
- (3) - elle fait comme si c'était un homme (elle a agi comme agirait un homme). "Comme si c'était un homme" est la comparative ;
- (4) - il pleut, quand même il va sortir (il sortira quoiqu'il pleuve). "Quand même il va sortir" est la concessive ;
- (5) - nous allons finir le programme si y a pas grève (nous terminerons le programme s'il n'y a pas de grève). "Si y a pas grève" est la conditionnelle ;
- (6) - elle est malade c'est pourquoi elle est absente (elle est malade si bien qu'elle est absente). "C'est pourquoi elle est absente" est la consécutive ;
- (7) - on va lui dire la nouvelle s'il vient (on lui annoncera la nouvelle lorsqu'elle viendra). "S'il vient" est la temporelle ;
- (8) - comme la fête est terminée, on peut rentrer à la maison ou comme le soleil se lève, ils ont décidé d'arrêter de travailler (la fête terminée, on peut rentrer à la maison ou le soleil se levant, ils décidèrent d'arrêter le travail). "Comme la fête terminée" et "comme le soleil se lève" sont des participiales.

Ces exemples démontrent bien que le français ivoirien a ses propres subordonnées circonstancielles.

3- De la forme endogène à la norme

En science de l'éducation, la didactique et la pédagogie traitent la question. La didactique permet de transférer le savoir quand la pédagogie se présente comme l'art de ce transfert. Il s'agit donc ici de la formation des trois types de propositions subordonnées. L'approche didactico-pédagogique constitue la stratégie pour passer de la forme endogène du français au français normé.

3.1- Formation de la proposition subordonnée relative.

La formation de la proposition relative se fait par la procédure d'enchâssement, c'est-à-dire « l'opération au cours d'une transformation, consiste à inclure totalement une phrase dans une autre en l'insérant à la place des constituants de cette dernière. La phrase dans laquelle on insère une autre phrase est appelée la phrase matrice (ou phrase réceptrice), la phrase insérée est appelée enchâssée. »⁶

Des deux phrases : (1)- nous avons acheté une villa et (2)- cette villa est belle. Par la procédure d'enchâssement, on insère par subordination "cette villa est belle" dans "nous avons acheté une villa" et on obtient : "la villa que nous avons achetée est belle" (3). Dans (3), la proposition subordonnée relative est "que nous avons achetée". S'agissant de la phrase (3), l'Ivoirien dira : la villa nous avons achetée est belle ou la villa on a achetée là est belle.

3.2- formation de la proposition subordonnée complétive

Qu'elle soit conjonctive, interrogative indirecte ou infinitive, la formation de la proposition subordonnée complétive se fait par l'opération qui consiste à compléter le verbe de la principale avec une proposition par subordination :

- (1)- il souhaite qu'elle vienne. "Qu'elle vienne" complète le verbe "souhaite" de la principale "il souhaite", par subordination ;
 - (2)- il se demande s'il doit venir. "S'il doit venir" complète le verbe "se demande" de la principale "il se demande" ;
 - (3)- "on entend les oiseaux chanter". "Les oiseaux chanter" complète le verbe "entend" de la principale "on entend". Dans les trois cas (1, 2 et 3), les complétives sont respectivement conjonctive, interrogative indirecte et infinitive. Dans le français ivoirien, les trois phrases se présentent de la façon suivante :
- (1)- il souhaite, elle vient ;
 - (2)- il se demande si il va venir ;
 - (3)- on entend les oiseaux qui chantent.

⁶ Jean DUBOIS et alii, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, éd. Larousse, Paris, 1994, p179

3-3 Formation de la proposition subordonnée conjonctive circonstancielle

Comme son nom l'indique, la proposition subordonnée conjonctive circonstancielle est formée conformément à la circonstance du déroulement de l'action exprimée par son verbe. Elle est obtenue par la subordination d'une proposition avec une autre : (1)- elle est malade, (2)- elle va à l'hôpital. En la circonstance, comme elle est malade, elle va à l'hôpital. D'où : elle va à l'hôpital parce qu'elle est malade. Qu'elle soit de cause (comme la précédente), de but, de concession, de temps, de condition, de comparaison, de conséquence et de participe, la circonstancielle est ainsi formée. Dans le français ivoirien cette phrase complexe se mue en phrase composée : elle est malade, elle va à l'hôpital

CONCLUSION

L'étude portée sur la proposition subordonnée nous permet de découvrir un type de parler du français qui se développe en Côte d'Ivoire. Les caractéristiques qu'on trouve dans cette notion de grammaire se heurtent à la norme.

L'approche pédagogique et didactique pourrait être la solution pour y remédier.

BIBLIOGRAPHIE

ADOPO, A.F : (2008) : *Le français, langue ivoirienne*, Publications ISSN 1997-7840, 47p.

CAPELOVICI, J. (1994-2001) : *Le français sans faute*, éd. L'Archipel, Paris, 289p.

CHOMSKY, N. (1969) : *Structures syntaxiques*, éd. du seuil, Paris, 143p.

CHRISTENSEN, M. et al (1995) : *Le Robert et Nathan (Grammaire)*, éd. Nathan, Paris, 383p.

CUQ, J-P. et GRUCA, I. (2003) : *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, éd. Presse universitaire de Grenoble, 440p.

DUBOIS J. et LAGANE R. (1989) : *La nouvelle grammaire du français*, éd. Larousse, Paris, 260p.

FREI, H. (1971) : *La grammaire des fautes*, éd. SLATKINE REPRINTS, Genève, 314p.

- GALISSON, R. et COSTE, D. (1976) : *Dictionnaire des didactiques des langues*, éd. Hachette, Paris, 611p.
- GREVISSE, M. (1995) : *Précis de grammaire française*, éd. Duculot, Louvain-la neuve (Belgique), 315p.
- JACQUENOD, R. (1993) : *La ponctuation maîtrisée*, éd. Marabout, Belgique, 317p.
- LAFAGE, S. (1996) : *La Côte d'Ivoire : une appropriation du français ?* Dans D. de Robillard et M. Beniamino (eds) : 587-602.
- KOUADIO, N.J. (1997) : *L'enseignement du français en milieu Baoulé : problèmes des interférences linguistiques et socioprofessionnelles*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle (linguistique), Université de Grenoble.
- PINCHON, j. (1986) : *Morphosyntaxe du français, Etude de cas*, éd. Hachette, Paris, 301p.
- PRUM, M. (1995) : *Linguistique appliquée à l'enseignement (ILA)*, Département de linguistique, Université de Cocody, Abidjan, 80p.